



## BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE

### GARD

1<sup>er</sup> Octobre 2014

Contact :

[florence.bertrand@gard.chambagri.fr](mailto:florence.bertrand@gard.chambagri.fr)

[bernard.assenat@gard.chambagri.fr](mailto:bernard.assenat@gard.chambagri.fr)

Service développement économique des filières

Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71

[www.gard.chambagri.fr](http://www.gard.chambagri.fr)

Contact :

Julie Carou

[olive.nimes@wanadoo.fr](mailto:olive.nimes@wanadoo.fr)

Tél:04.66.04.50.34

Toujours des mouches, même si lors de cette semaine passée le nombre de captures semble moins important.

**Le maintien de la protection est essentiel.**

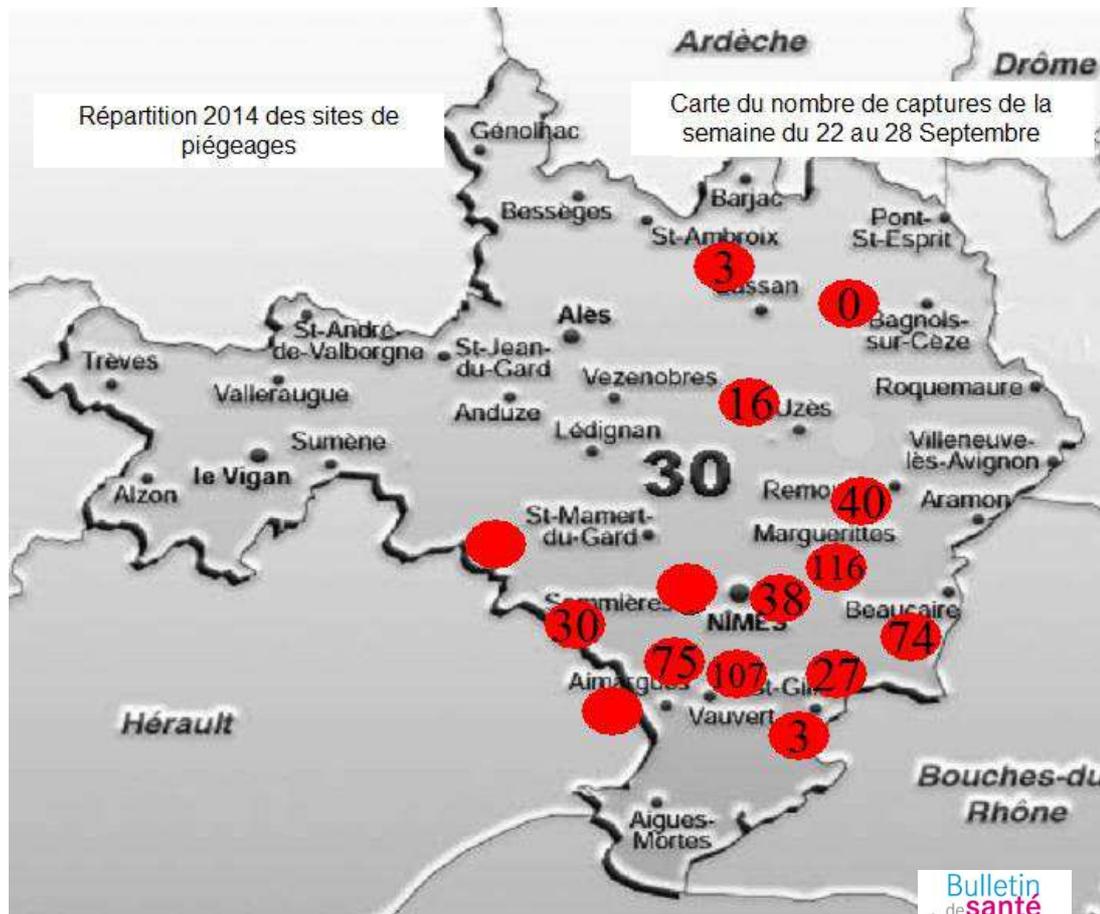
Malgré ce, le nombre de piqûres et de trous de sortie semble augmenter.

De toute part, nous constatons des dégâts, les olives noircissent, s'oxydent, chutent...

De fait, comme l'an passé la notion de récolte précoce pourrait être envisagée.

Pour être informé sur ce point, merci de prendre

connaissances des indications décrites dans les bulletins Infolive, via le lien suivant : <http://www.afidol.info/infolive2014>



Carte réalisée dans le cadre du :



Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site [afidol.org](http://afidol.org)

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire. Il est réalisé avec le soutien du :

